n.° 23.

Ce 21 juin 1773

J'ai reçu, Monsieur et cher Confrere, le discours préliminaire que vous m'avés renvoiié et je vous suis fort obligé de l'avoir paraphé: je ferai l'usage que vous désirés de la lettre que vous y avés joint, et elle sera imprimée à la suite du discours. Le public ne peut qu'applaudir à nos vues, puisque nos travaux tendent à la perfection de l'art et au bien de l'humanité; Malgré l'opinion avantageuse que j'ai de vos talens je serai fort aise de l'avoir pour juge dans une matiere aussi importante. Le tems et l'expérience mettront le sceau à ce point de doctrine qui ne peut trop être éclairci et perfectionné. quant à moy je n'ai point d'autre but et je vous prie d'être bien persuadé des sentimens d'estime et d'attachement avec lesquels je serai toujours, Monsieur et cher Confrere,

Votre très humble et
Obéissant Serviteur
Lesne

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ARC 61 n° 85

A Monsieur

Monsieur Louis Secrétaire
de l'académie Royale de Chirurgie
Rue des fossés St. germain l'auxerrois